

**VOUS VENEZ D'ÊTRE
VICTIME DE VIOLENCES
SEXUELLES ?**



**Le service d'accueil des
urgences du CHU Félix
Guyon vous prend en
charge sans rendez-vous**

**24h/24
7 jours/7**

Nous joindre



**1 allée des Opales Bellepierre
97400 SAINT-DENIS**



0262 90 66 00



mfme.nord@chu-reunion.fr

RDV sur notre page sécurisée (via
le site du CHU de La Réunion)



Comment venir à la Maison des Femmes de la Mère et de l'Enfant ?



Bus : ligne 10 ou 12 à mi-chemin
entre l'arrêt CHD et Ecole
Normale



Voiture : le local se trouve à 100
m au-dessus de l'entrée du CHU



**Des professionnels à à
l'écoute des victimes
de violences**

AIDE

ACCOMPAGNEMENT

SOUTIEN

Savoir reconnaître les violences

Les violences peuvent survenir au sein du couple, de la famille, dans les relations amicales, au travail, dans les institutions (école, collège, lycée, université, hôpital, associations sportives ...) ou dans l'espace public.

L'exploitation sexuelle (pornographie, prostitution), les mutilations sexuelles et les mariages forcés sont aussi des violences.



Ceux qui commettent les violences sont les seuls responsables de leurs actes.



Les violences peuvent prendre différentes formes :

- **Verbales** (insultes, cris...)
- **Psychologiques** (humiliations, menaces, surveillance des sorties, contrôle de l'habillement...)
- **Physiques** (coups, blessures, séquestrations, etc...)
- **Sexuelles** (attouchements, agressions, viols)
- **Matérielles** (interdiction de manger, de se soigner, de prendre une contraception...)
- **Economiques** (contrôle des moyens de paiements, des comptes bancaires, interdiction de travailler...)
- **Administratifs** (confiscation / destruction des papiers ...)
- **Numériques** (contrôle de téléphone, géolocalisation, cyberharcèlement, harcèlement téléphonique...)

Toutes ces formes de violences sont punies par la loi.

La Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant vous accompagne

Pour en parler, poser des questions ou évoquer les conséquences de ces violences et être prise en charge.

L'hôpital de jour dédié aux violences vous propose un bilan de votre situation au regard des violences subies. Il met en place un projet de soins adapté au rythme de chaque femme / enfant accueilli.

- Prise en charge médico-psycho-sociale : gynécologues, sage-femme, psychologue, assistante sociale
- Soutien aux démarches légales: dépôt de plainte, accompagnement par des juristes, avocats, policiers, gendarmes
- Ateliers pour renforcer l'estime de soi
- Groupes de parole

Que vous ayez subi des violences récemment ou il y a longtemps, nous vous accueillons.